



Secrétariat général (SG)

Genève, le 15 octobre 2026

Courriel: HRerecruit@itu.int

A l'attention de la Direction générale

Lettre circulaire N° 26/45

Sujet: **AVIS DE VACANCE No. 2425P-2026/BDT-PPS/EXTERNE/P4 « Conseiller(ère) auprès des commissions d'études»**

Madame, Monsieur,

L'emploi décrit en annexe doit être pourvu au siège de l'UIT.

La description d'emploi correspondante, les aptitudes requises des candidats, ainsi que toutes indications utiles, figurent en annexe à la présente lettre.

Les Administrations sont priées de diffuser les avis de vacance à toutes les sources potentielles de recrutement : universités, instituts, associations d'ingénieurs et le secteur privé selon le cas.

Je serais reconnaissant à votre Administration de bien vouloir inciter les candidats et notamment les candidates qualifié(e)s à soumettre leur candidature pour l'emploi mentionné ci-dessus, au plus tard le 15/12/2026 sur notre site carrière :

[Conseiller\(ère\) auprès des commissions d'études](#)

La Conférence de plénipotentiaires a adopté la Résolution 48 (Rev. Dubaï 2018), décidant que :
« ... lorsque des emplois vacants sont pourvus par recrutement international, lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats des régions du monde qui sont sous-représentées dans les effectifs de l'Union, compte tenu de l'équilibre entre le personnel féminin et le personnel masculin prescrit dans le régime commun des Nations Unies ; ».

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Doreen Bogdan-Martin
Secrétaire générale

Annexes : AVIS DE VACANCE No. 2425P-2026/BDT-PPS/EXTERNE/P4 « Conseiller(ère) auprès des commissions d'études»

Titre du poste: Conseiller(ère) auprès des commissions d'études

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'UIT - principale institution des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication - a pour tâche de connecter le monde. A cette fin, elle gère sur le plan international le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites, s'emploie à renforcer l'infrastructure des communications dans les pays en développement et élabore des normes mondiales qui garantissent la parfaite interconnexion de systèmes de communication très divers.

L'UIT applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement. L'UIT s'est engagée en faveur de la diversité et de l'intégration au sein de son effectif, et encourage tous les candidats quels que soient leur sexe, leur nationalité, leurs origines religieuses et ethniques, y compris les personnes handicapées, à postuler pour faire partie de l'organisation. La parité des genres est d'une grande importance pour l'UIT.

Conseiller(ère) auprès des commissions d'études

Numéro de l'avis de vacance: 2425

Secteur: BDT

Département: PPS

Pays du contrat: Suisse

Lieu d'affectation: Genève

Numéro de poste: TD55/P4/511

Grade: P4

Type de contrat: Durée déterminée

Durée du contrat: 2 ans avec possibilité de prolongation

Type de publication: Externe

Date limite de candidature (Minuit heure de Genève) 15 décembre 2026

UNITE ORGANISATIONNELLE

Le Bureau de développement des télécommunications (BDT) est responsable de l'organisation et de la coordination des travaux du Secteur du développement des télécommunications de l'Union (UIT-D). Le BDT s'occupe principalement des politiques, des stratégies, des programmes et des projets de développement, ainsi que des activités de coopération technique visant à favoriser et à encourager l'accès universel, à un coût abordable, à des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC) sûres et de qualité, et à encourager une utilisation équitable et inclusive des télécommunications/TIC pour mobiliser les personnes et les sociétés en faveur du développement durable. Afin de répondre de manière efficace et rationnelle aux besoins des États Membres, le BDT est divisé en quatre départements fonctionnels:

- Département de la coordination des opérations (Bureau de l'Adjoint au Directeur)
- Département des projets, des partenariats et des compétences numériques (PPS)
- Département des réseaux numériques et de l'environnement (DNE)
- Département de la société de connaissances numériques (DKS)

Pour accomplir sa mission avec succès, le BDT doit créer des mécanismes clairs et simples en vue de nouer des partenariats avec des donateurs, des fondations et le secteur privé et de coordonner la fourniture de ces ressources pour répondre aux besoins des États Membres. Le département des projets, partenariats et compétences numériques (PPS) offre aux États Membres une enceinte leur permettant de collaborer au sein des commissions d'études de l'UIT-D. Pour créer la synergie nécessaire, la mobilisation des ressources et la conception des projets sont combinées au sein de

ce département. Ce dernier est responsable de la planification stratégique qui permettra au BDT d'atteindre ses buts et objectifs organisationnels, moyennant l'établissement de partenariats et la mobilisation de ressources. Il fournit en outre des compétences spécialisées dans les domaines ayant trait aux capacités en matière de TIC et au développement des compétences numériques, soit des activités essentielles pour aider à réduire la fracture numérique. Le département prend également des initiatives et mène des activités dans le cadre du Plan d'action de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et renforce les relations avec les membres de l'UIT-D.

CONTEXTE ORGANISATIONNEL

Sous la supervision du Chef du Département des projets, des partenariats et des compétences numériques (PPS), le/la Conseiller(ère) auprès des commissions d'études planifie et met en œuvre les activités visant à réaliser les objectifs et les activités de l'UIT-D, en particulier ceux qui concernent les commissions d'études de l'UIT-D. Les commissions d'études de l'UIT-D travaillent sous la direction de présidents, vice-présidents, rapporteurs et vice-rapporteurs désignés, avec l'appui des coordonnateurs du BDT et du secrétariat des commissions d'études.

Le/la Conseiller(ère) est responsable de l'obtention des résultats dans le respect des délais, des coûts et des normes de qualité prescrits, et favorise un esprit de collaboration et de coopération en vue d'atteindre les résultats escomptés. Il/elle exerce ses fonctions conformément aux règlements et règles de l'organisation et assume la responsabilité de la bonne exécution des tâches qui lui sont confiées.

TÂCHES ET RESPONSABILITES

- Coordonne le fonctionnement général des commissions d'études de l'UIT-D afin de veiller à une utilisation rationnelle des ressources et à une conduite efficace des travaux, et assume les fonctions d'expert et de secrétaire auprès d'au moins une commission d'études de l'UIT-D et des groupes associés.
- Noue et entretient de bonnes relations avec toutes les catégories de participants/délégues et partenaires prenant part aux travaux des commissions d'études, afin d'assurer la bonne circulation des informations entre les États Membres, les représentants des Membres du Secteur UIT-D, les Associés, les établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D et l'UIT. Analyse et gère des méthodes de travail innovantes (par exemple, l'utilisation d'outils collaboratifs, l'élaboration de contenu suivant une approche collaborative, l'organisation d'ateliers et la participation à distance) afin d'améliorer les services rendus aux membres.
- Contribue à la planification de la stratégie du BDT, en collaboration avec d'autres membres du personnel du Département des projets, des partenariats et des compétences numériques et dans le cadre de différents groupes, selon qu'il convient. Analyse en permanence et systématiquement les méthodes permettant d'améliorer les produits, activités et procédures des commissions d'études, et élabore de nouvelles méthodes et de nouveaux outils pour répondre aux besoins des membres.
- Assume la responsabilité de la préparation et de la mise en œuvre du Plan opérationnel du BDT en ce qui concerne les commissions d'études (identification et formulation des actions à mener, principaux résultats, indicateurs fondamentaux de performance et évaluations), sur la base duquel les crédits sont alloués. Gère le budget de la/des commission(s) d'étude(s).
- Aide les Présidents et Rapporteurs de la/des commission(s) d'études à préparer et organiser leurs réunions et à gérer le travail de la/des commission(s) d'études. Fait fonction de secrétaire des séances plénières de la/des commission(s) d'études, ainsi que des commissions et groupes de travail des conférences de l'UIT-D et d'autres réunions, si nécessaire.
- Examine et étudie toutes les contributions et tous les documents reçus et consulte, au besoin, les Membres de l'UIT qui les soumettent; décide du traitement de ces contributions et documents, en informe leurs auteurs et s'assure que leur coordination a été menée à bien au BDT; veille à ce que ces documents soient approuvés, publiés et diffusés parmi les commissions d'études, leurs Présidents et Rapporteurs. Gère la procédure par laquelle les documents de la/des commission(s) d'études sont approuvés pour publication.
- Rédige des documents (rapports, notes de liaison, questions, recommandations, etc.) pour examen par le(s) Président(s) de la/des commission(s) d'études de l'UIT-D. En étroite collaboration avec les Coordonnateurs du BDT, veille à l'exactitude technique et à l'exhaustivité

de ces documents. Prépare des rapports pour le GCDT et la CMDT sur les activités de la/des commission(s) d'études et sur tout autre sujet qui relève de leur compétence.

- Assure le suivi des réunions et de leurs résultats, au nom des Présidents des commissions d'études; appelle les Coordonnateurs du BDT à fournir des avis spécialisés relevant du mandat de la/des commission(s) d'études de l'UIT-D et assure la liaison avec les commissions d'études des deux autres Secteurs sur des questions présentant un intérêt commun.
- Assure la liaison avec les autres commissions d'études de l'UIT-D, l'UIT-T et l'UIT-R, ainsi qu'avec d'autres groupes et organisations concernant des sujets qui présentent un intérêt commun. Détermine les possibilités en matière de coopération, d'interaction et de partenariats et définit les cadres correspondants.
- Élabore et met en oeuvre des stratégies et des mesures en faveur de la conclusion de partenariats et de la mobilisation de ressources pour assurer le bon fonctionnement de la/des commission(s) d'études de l'UIT-D, en étroite collaboration et coordination avec d'autres membres du personnel du Département des projets, des partenariats et des compétences numériques, des autres départements du BDT, des autres Bureaux, du Secrétariat général, et des bureaux régionaux et bureaux de zone de l'UIT.
- Contribue à la préparation des documents présentés à l'UIT-D, au GCDT, à la CMDT, au Conseil, à la Conférence de plénipotentiaires et aux autres réunions liées à la/aux commission(s) d'études de l'UIT-D.
- Contribuer à la sensibilisation aux travaux des commissions d'études de l'UIT-D, ainsi qu'à la mobilisation et à la participation à ces travaux. Il s'agit notamment d'organiser des séances d'intégration et d'orientation à l'intention des nouveaux délégués, d'appuyer l'organisation d'ateliers publics et d'autres manifestations de partage de connaissances à l'occasion des réunions des commissions d'études et des groupes du Rapporteur, et d'élaborer des supports de communication et promotionnels relatifs aux activités des commissions d'études, en étroite collaboration avec l'équipe de communication du BDT.
- Tenir et mettre à jour le site web et les plates-formes en ligne des commissions d'études de l'UIT-D, en veillant à ce que les informations, les documents, le calendrier des réunions, les résultats et les autres ressources pertinentes soient exacts, actualisés et accessibles aux membres.
- Gérer l'octroi de bourses et la fourniture de services d'interprétation et de traduction dans le cadre des réunions des commissions d'études, des ateliers et des activités connexes, en étroite collaboration avec les départements et services concernés de l'UIT pour veiller à ce que les bourses et les services soient fournis de façon efficace et dans les délais. Gérer le personnel du Service des commissions d'études.
- S'acquitte de toute autre tâche connexe supplémentaire pouvant être requise pour assurer le succès de l'équipe.

COMPETENCES ESSENTIELLES

Application des connaissances spécialisées; Aptitude à communiquer efficacement; Formation et échange de connaissances; Engagement à l'égard de l'organisation; Approche axée sur les résultats; et, Esprit d'équipe et collaboration.

COMPETENCES FONCTIONNELLES

Analyse, sùreté de jugement et aptitude à décider
Souci du client et de la prestation de services
Ouverture à l'innovation et au changement
Qualités de chef
Etablissement de réseaux et de partenariats
Aptitude à planifier et à organiser

COMPETENCES TECHNIQUES

- Aptitude avérée à organiser des réunions, à rédiger des rapports, à effectuer des recherches et à recueillir des données, à observer des protocoles et à assurer la circulation de l'information.
- Compétences avérées dans les domaines de la création de bases de données et de sites web, de la participation à distance, de la gestion axée sur les résultats et de la gestion de projets.
- Aptitude à obtenir des résultats et à aborder son travail de manière systématique, en recherchant l'efficacité.
- Excellente aptitude à résoudre des problèmes et aptitude confirmée à comprendre et analyser des situations complexes.
- Tact, diplomatie et capacité à travailler efficacement avec des fonctionnaires à tous les niveaux et avec des personnes de nationalité, de culture et de formation différentes.

QUALIFICATIONS REQUISES

Education:

Diplôme universitaire supérieur en droit, en économie, en gestion/administration des entreprises, en technologies de l'information, en développement à l'échelle internationale, en finance, en politique des télécommunications/TIC et/ou en ingénierie, en informatique ou dans des domaines connexes, OU formation reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à un diplôme universitaire supérieur dans l'un des domaines précités.

Pour les candidats internes, un titre universitaire de premier cycle dans l'un des domaines précités, associé à dix années d'expérience professionnelle pertinente, peut remplacer le titre universitaire supérieur à des fins de promotion ou de rotation.

Expérience:

Au moins sept années d'expérience à des postes à responsabilité croissante, axée sur des questions de politique des télécommunications/TIC, ou dans des domaines étroitement liés concernant le développement du numérique, la coordination des politiques internationales, la mobilisation des parties prenantes et la coopération multilatérale, dont au moins trois ans au niveau international. Une expérience en matière de fourniture d'appui à des groupes d'experts internationaux, des organismes intergouvernementaux et des discussions politiques et en matière d'élaboration de documents techniques et stratégiques est souhaitable. Un doctorat dans un domaine connexe peut être considéré comme équivalent à trois années d'expérience professionnelle.

Langues:

Connaissance de l'une des six langues officielles de l'Union (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) au niveau avancé et connaissance d'une deuxième langue officielle au niveau intermédiaire. La connaissance d'une troisième langue officielle serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement: lorsque les candidats de ces pays possèdent une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union, leur candidature pourra être prise en considération.)

DROITS ET PRESTATIONS

Salaire :

Le traitement annuel total se compose d'un traitement annuel net (net d'impôts et avant déduction des contributions à l'assurance maladie et à la Caisse des pensions) en dollars USD et d'une indemnité de poste (indemnité de cherté de la vie). L'indemnité de poste est variable et peut être modifiée sans préavis, conformément aux taux fixés dans le régime commun des Nations Unies pour les traitements et les prestations.

Salaire annuel à partir de **\$ 86,027** + indemnité de poste **\$ 72,004**

Les autres indemnités et prestations sont soumises aux conditions particulières de l'engagement, merci de vous référer à: [Ce que nous offrons](#)

INFORMATION SUR LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Veuillez noter que tous les candidats doivent remplir une demande en ligne et fournir des informations complètes et exactes. Pour postuler, veuillez visiter le site Web de l'UIT [carrières](#). L'évaluation des candidats est basée sur les critères de l'avis de vacance et peut inclure des tests et/ou des évaluations, ainsi qu'un entretien basé sur les compétences. L'UIT utilise des technologies de communication telles que la vidéo ou la téléconférence, la correspondance par e-mail, etc. pour l'évaluation des candidats. Veuillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront contactés et que les candidats à l'étape de sélection finale seront soumis à une vérification des références sur la base des informations fournies. Les messages émanant d'adresses email différentes de celles de l'UIT - @itu.int - ne doivent en aucun cas être considérées. L'UIT ne facture aucun frais à aucun moment au cours du processus de recrutement.